



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 15 octobre 2020

Passage en vigilance ORANGE pour fortes pluies et orages

La Martinique est placée en vigilance orange pour fortes pluies et orages. Les averses localement orageuses de forte intensité sont observées. Des cumuls localisés de 60 mm en une heure sont possibles et plus généralement des cumuls de 60 à 80 mm en trois heures.

Mesures individuelles recommandées :

1. Tenez-vous informés de la situation en consultant les réseaux sociaux de la préfecture de la Martinique ou le site Internet de Météo-France ;
2. Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement, soyez très prudents et ne vous engagez sous aucun prétexte à pieds ou en voiture sur une voie immergée ou sur un gué ;
3. Différez les promenades en montagne et les randonnées en relief ;
4. Si vous habitez en zone inondable, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux ;
5. Si votre habitation peut être menacée par un glissement de terrain, quittez-là ou préparez-vous à l'évacuer rapidement ;
6. En cas d'orage : évitez l'utilisation des téléphones et des appareils électriques. Ne vous abritez pas dans une zone boisée, tout près de pylônes ou poteaux, ni sous un arbre isolé.

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42

oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr

Sylvie DONDON : 06 96 45 39 76

sylvie.dondon@martinique.pref.gouv.fr

